



**HAL**  
open science

## CERC - Centre d'études et de recherches comparatistes

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CERC - Centre d'études et de recherches comparatistes. 2018, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. hceres-02031823

**HAL Id: hceres-02031823**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02031823v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Centre d'Études et de Recherches  
Comparatistes (CERC)

## SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018**  
VAGUE D



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Yves Clavaron, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

## PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

<b>Nom de l'unité :</b>	Centre d'Études et de Recherches Comparatistes
<b>Acronyme de l'unité :</b>	CERC
<b>Label demandé :</b>	EA
<b>Type de demande :</b>	Renouvellement à l'identique
<b>N° actuel :</b>	172
<b>Nom du directeur (2017-2018) :</b>	M <sup>me</sup> Françoise LAVOCAT
<b>Nom du porteur de projet (2019-2023) :</b>	M <sup>me</sup> Françoise LAVOCAT
<b>Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :</b>	1

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

<b>Président :</b>	M. Yves CLAVARON, Université Jean Monnet Saint-Etienne
<b>Experts :</b>	M. Yvan DANIEL, Université de La Rochelle (représentant du CNU) M <sup>me</sup> Brigitte GAUTIER, Université de Lille 3 M. Claudio GIGANTE, Université Libre de Bruxelles, Belgique M. Jose-Manuel LOSADA, Universidad complutense de Madrid, Espagne
<b>Conseillère scientifique représentante du Hcéres :</b>	M <sup>me</sup> Catherine MAYAUX
<b>Représentant des établissements et organismes tutelles de l'unité :</b>	M. Laurent CRETON, Université Sorbonne Nouvelle

## INTRODUCTION

### HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le CERC est l'un des trois centres de recherche français consacrés à l'étude de la littérature comparée. Il a été fondé et longtemps animé par M. Jean BESSIERE.

Le CERC est implanté à la Maison de la Recherche de l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, bureau A 213, 4 rue des Irlandais, 75005 Paris.

### DIRECTION DE L'UNITÉ

La direction du CERC est actuellement assurée par M<sup>me</sup> Françoise LAVOCAT, directrice, et M<sup>me</sup> Tiphaine SAMOYAULT, directrice-adjointe.

### NOMENCLATURE HCÉRES

SHS5\_1 Langues / littératures anciennes et françaises, littérature comparée.

### DOMAINE D'ACTIVITÉ

Le CERC a pour objectif de développer une réflexion théorique sur le comparatisme dans le domaine littéraire et culturel à travers trois axes principaux. Le premier est consacré à une réflexion théorique, historique et méthodologique sur le comparatisme dans un contexte de mondialisation. Le deuxième aborde le traitement du sujet selon une perspective anthropologique dans divers contextes culturels ainsi que la question des transmissions à l'ère postmoderne (la mémoire). Le troisième s'intéresse aux questions linguistiques dans leur rapport à la poésie, aux migrations du monde contemporain et à la traduction.

### EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2017	Nombre au 01/01/2019
<b>Personnels permanents en activité</b>		
Professeurs et assimilés	8	7
Maîtres de conférences et assimilés	9	9
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques (EPIC, fondations, industries, etc.)	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA, BIATSS autres personnels cadres et non-cadres des EPIC	0	0
<b>TOTAL personnels permanents en activité</b>	<b>17</b>	<b>16</b>

<b>Personnels non-titulaires, émérites et autres</b>		
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	3	
Chercheurs non titulaires (dont post-doctorants), émérites et autres	0	
Autres personnels non titulaires (appui à la recherche)	0	
Doctorants	83	
<b>TOTAL personnels non titulaires, émérites et autres</b>	<b>86</b>	
<b>TOTAL unité</b>	<b>103</b>	

## AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

Le CERC est une unité de recherche très active qui bénéficie du prestige de l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle et du potentiel de la COMUE Université Sorbonne Paris Cité, quels que soient les aléas récents.

Le CERC tire son identité et son originalité de son objet principal, la recherche en littérature comparée et, au sein de la discipline, de l'amplitude des domaines linguistiques étudiés, notamment extra-européens, ainsi que de la perspective diachronique adoptée, légèrement estompée dans le projet. La politique scientifique, d'une grande cohérence, s'appuie sur ses points forts : approches théoriques de la littérature comparée, rapports entre littérature et sciences humaines, questions (socio)linguistiques dont la traduction.

Le CERC, d'une grande vitalité dans la production scientifique, est également riche de ses nombreux doctorants, actifs et très investis dans l'unité de recherche, même si cette attractivité conduit à mieux réguler les flux de candidatures, nationales et internationales.

Pour gagner en efficacité et conjurer le risque de dispersion, le CERC doit veiller à mieux coordonner les différentes actions de son ambitieux projet et les articuler plus fermement aux différents réseaux internationaux évoqués (Shanghai, Oxford, Chicago, Montréal, Kyoto, Sienne, Genève, Tunis), dont on ne mesure pas toujours l'impact sur la production de l'Unité.

La gouvernance, désormais plus lisible grâce à l'adoption de statuts, doit poursuivre dans la voie de la collégialité en associant davantage les maîtres de conférences dans l'instance du bureau notamment. L'unité peut gagner en efficacité en systématisant certaines procédures réglant le conventionnement des partenariats internationaux, les collaborations avec les institutions culturelles et le fonctionnement de la formation doctorale (modalités de recrutement et préparation à l'insertion professionnelle des doctorants).

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des coordinations territoriales**

**Évaluation des établissements**

**Évaluation de la recherche**

**Évaluation des écoles doctorales**

**Évaluation des formations**

**Évaluation à l'étranger**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

